

Commission ADR

ATELIERS DE SENSIBILISATION AUX MÉTHODES ALTERNATIVES DE RÉOLUTION DES CONFLITS

La commission ADR de l'Ordre des avocats de Genève a pour objectif de promouvoir les modes alternatifs de résolution des conflits (les « MARCs ») sous toutes ses formes (notamment médiation, arbitrage et droit collaboratif).

À la faveur de développements récents (en particulier le lancement du projet Avocat dans la Médiation) et suite au succès des ateliers ayant eu lieu depuis 2014, elle organise en automne 2018 deux conférences destinées à permettre aux membres de l'Ordre des avocats de se familiariser avec ces diverses méthodes alternatives et d'en saisir mieux les principes, les mécanismes et la philosophie.

LIEUX ET DATES

- Maison des avocats, 11 rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève
- Les 25 septembre et 11 octobre 2018, de 14h00 à 17h00

PROGRAMME

Le programme des ateliers, destinés en priorité aux membres de l'Ordre des avocats, est le suivant :

- | | | |
|---------------------|--------------------|--|
| • 25 septembre 2018 | de 14h00 à 17h00 : | atelier de sensibilisation à la médiation |
| • 11 octobre 2018 | de 14h00 à 17h00 : | atelier de sensibilisation au droit collaboratif |

TARIFS ET INSCRIPTION

Les frais de participation à ces ateliers sont de CHF 75.- pour les membres de l'Ordre des avocats (CHF 150.- pour les non-membres), avec un prix préférentiel de CHF 50.- en cas d'inscription rapide.

Compte tenu de la limitation du nombre de participants, les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée (enregistrement en ligne sur le site <http://www.odage.ch/formation-permanente/conferences/agenda>).

Commission ADR

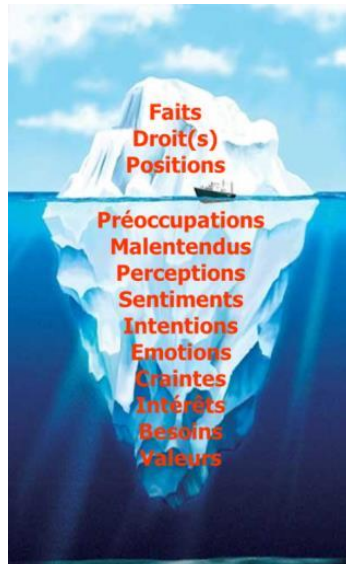
ATELIER DE SENSIBILISATION À LA MÉDIATION

Mardi 25 septembre 2018 à 14h00, à la Maison des avocats

Si l'on entend beaucoup parler de médiation, son cadre et sa pratique, de même que la différence avec la conciliation, ne sont pas toujours bien compris (pour en savoir plus sur la médiation, vous pouvez consulter le [petit document mis en ligne par la commission ADR](#)).

Cet atelier donnera aux avocats intéressés l'occasion de mieux comprendre les principes et la pratique de la médiation, le rôle qu'exercent les avocats dans le cadre de ce processus, y compris par quelques exercices pratiques.

Cet atelier de sensibilisation à la médiation est ouvert à 25 à 30 personnes maximum (délai au 28 août 2018 pour l'inscription au tarif préférentiel, <https://www.odage.ch/formation-permanente/conferences/conference/atelier-de-sensibilisation-a-la-mediation-3>).



INTERVENANTS :

- **Me Birgit Sambeth Glasner**, avocate au barreau de Genève, membre du Conseil de la FSA, Vice-Présidente de la FSA, médiatrice civile, commerciale et pénale assermentée (Genève et Vaud) et accréditée auprès de nombreux organismes nationaux et internationaux
- **Me Jeremy Lack**, avocat aux barreaux de New York et de England & Wales, à Genève spécialisé en Méthodes Appropriées de Résolution des Conflits, droit des technologies, et propriété intellectuelle et président de la Chambre Suisse de Médiation Commerciale (Section Romande)

ATELIER DE SENSIBILISATION AU DROIT COLLABORATIF

Jeudi 11 octobre 2018 à 14h00, à la Maison des avocats

Le droit collaboratif est un mode alternatif de gestion et règlement des conflits, dans lequel avocats et clients travaillent ensemble, en équipe, à la recherche d'une solution acceptable pour les deux parties, tenant compte des buts et priorités de chacun. Les avocats s'interdisent de représenter leurs clients en justice si les négociations amiables échouent (pour en savoir plus, vous pouvez consulter le [bref document mis en ligne par la commission ADR](#)).



(Cliquez pour voir la vidéo)

Ce mode de résolution des conflits, ayant son origine aux Etats-Unis, est encore peu utilisé en Suisse et cet atelier sera l'occasion de se familiariser avec ce système, y compris par des exercices pratiques en petits groupes.

Cet atelier de sensibilisation au droit collaboratif est ouvert à 12 à 24 personnes maximum (délai au 4 septembre 2018 pour l'inscription au tarif préférentiel, <https://www.odage.ch/formation-permanente/conferences/conference/atelier-de-sensibilisation-au-droit-collaboratif-3>).

INTERVENANTS :

- **Me Christophe Imhoos**, avocat au barreau de Genève, médiateur assermenté (Genève, Vaud, Fribourg) et accrédité (FSA FSM; ASMF, CSMC), président de l'Association romande de droit collaboratif et de la Fédération Genevoise MédiationS (FGeM)
- **Me Karine de Luca**, avocate au barreau du Jura, spécialiste en droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine, formée aux niveaux 1 et 2 du droit collaboratif; pratique active du droit collaboratif au sein de son barreau, www.gravelle-avocats.fr/karine-deluca/